

Janvier 2018

N° 15



Maître Jean Anguera - Académicien

Le mot du Maire

En ces premiers jours de janvier 2018, "Info Givraines" n° 15 a évolué pour tenir compte des autres sources d'informations actualisées tout au long de l'année. Vous y trouverez, essentiellement, les réalisations 2017 et les projets 2018 de la commune.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) de 2015 a entraîné, en 2017, la création de la communauté de communes du Pithiverais. Après seulement un an d'existence, la collectivité est sur de bons rails pour développer les services auprès de ses habitants !

Pour continuer son rôle de proximité, la commune doit renforcer son lien historique avec les habitants. La mairie doit être le portail d'entrée de tous les services publics, humainement mais aussi avec les outils numériques. Elle doit se positionner de manière stratégique au regard de l'intention de l'État qui souhaite mettre tous les services publics en ligne. C'est le sens donné au changement du site "givraines.fr" proposé par l'Association des Maires Ruraux de France. Également faite pour des raisons techniques, cette évolution retrouvera au fil des semaines la convivialité de la version précédente.

Quoique nous en pensions, notre collectivité doit avancer, se transformer dans un environnement nouveau. Le passé peut s'écrire avec nostalgie mais c'est l'avenir qui doit être le quotidien de vos élus.

Gardons confiance, optimisme et recul dans un monde médiatiquement fou de l'instantané. Qu'en 2018 toutes les envies et espoirs de chacun puissent se réaliser.

Bon vent 2018 à tous !
Patrick GUERINET, maire de Givraines.

La mairie



Coordonnées :

10 Rue de la Mairie
45300 GIVRAINES

Téléphone : 02.38.34.21.45
Courriel : mairie@givraines.fr
Site internet : www.givraines.fr

Salle communale :

Téléphone : 02.38.34.24.66

École de Givraines

Téléphone : 02 38 34 21 82

École de Yèvre-la-Ville

Téléphone : 02 38 34 23 38

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :

Pour tous vos besoins et demandes particulières : État-civil, social, urbanisme, autorisations et consultations diverses, etc.

Lundi : de 9 h à 12 h 30

Jeudi : de 15 h à 17 h

Mercredi : de 9h à 11h

Vendredi : de 9 h à 11 h

Service de l'État Civil

Au 1er janvier 2017, Givraines compte **427 habitants**

ÉTAT CIVIL



Naissances : DA SILVA Dario, Diego, Antonio (18/01/2017)
BOIZARD Léonie, Marie, Elyne (16/04/2017)
DE WOLF Jade, Louise, Françoise (22/07/2017)
PERRON Yziam (05/08/2017)
HEDOIN Lucy, Vanessa (10/08/2017)
DAMPIERRE LEZOT Ilann (29/11/2017)



Décès : CHARIGNON Denis, Marie, Jean (02/01/2017)
BARON Bernard, Maurice (25/04/2017)



Réalisation 2017



Voirie

La voirie est un sujet sensible au sein de la commune. Qui n'a pas constaté, ici ou là, une chaussée déformée, un nid de poule ou simplement une usure du revêtement routier ? En 2017, la maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie a été confiée au cabinet TPF de Patrick FOREST afin de remettre en état la rue et le chemin de l'Ormaille, la rue des Ouches et la route de Gaubertin et c'est l'entreprise VAUVELLE domiciliée à Varrenne-Changy qui a réalisé les travaux.



Fleurissement

Intvilliers

Fétuque
Lamier
Sedum
Acore
Heuchère
Hellébore
Stipa
Euphorbe
Herbe aux écouvillons
Laïches



Intvilliers

Les abords du giratoire d'Intvilliers réalisé en 2016 ont été plantés. La réalisation (conception du fleurissement, l'achat des plants, plantations) est l'action collective du personnel communal à savoir Céline et Magalie, Jean-Philippe et Jean-Louis.

Espace cinéraire

Après la création d'une allée alvéolée, une haie délimite maintenant cette zone du reste du cimetière. Ce travail a été confié à l'entreprise Sauvegrain. Photinia, laurier du Caucase, spirées, amélanchier et même l'érable rouge font alterner les caducs et les persistants. Il manquait, il est vrai, quelques arbres dans notre cimetière qui n'en compte aucun.

Cimetière

Photinia fraseri
Laurier du Caucase
Spirée billiardi
Spirée dentelée
Amélanchier
Érable Autumn blaze



Amanderaie de Givraines

En 2016, six amandiers ont été plantés à Givraines : quatre à l'espace Bourgogne et deux à la mare d'Intvilliers. En 2017, trente nouveaux amandiers sont mis en place Espace Bourgogne par les élèves du Lycée Agricole de Beaune-la-Rolande, en présence de la confrérie du Pithiviers, des membres du Rotary de Pithiviers financeurs du projet et des enfants de l'école maternelle de Givraines.



Nouveau véhicule communal

Le véhicule de la commune (année 2000, acheté en 2005), était à bout de souffle. Cette nouvelle fourgonnette, acquise depuis peu, va circuler maintenant dans notre commune.



Relais poste

À proximité de la mairie, un coffre marron, a été posé le long du mur, qui n'est ni un boîtier électrique ou informatique ni un relais téléphonique. Ce coffre-relais installé par la poste permet une distribution plus rapide. Pendant que l'agent des postes distribue la première partie du courrier, le tri continue à la poste. Un deuxième agent place dans ce coffre la deuxième partie du courrier trié qui sera retiré et distribué par le premier agent.



Projets 2018

Rénovation de la station d'assainissement



La maîtrise d'œuvre est confiée à la SAFEGE. La société préalablement établira un état des lieux du fonctionnement actuel de la station d'épuration et ensuite un schéma général d'assainissement. Cette rénovation est nécessaire compte tenu de l'état de fonctionnement délicat de la station actuelle qui arrive à la limite de saturation. Initialement à sa mise en place elle tournait à 75 % de son régime. Aujourd'hui le développement de la commune fait qu'elle a atteint la limite de sa capacité.

Le 23 janvier, la SAFEGE présentera à la commune son diagnostic ainsi que les solutions préconisées afin d'obtenir un traitement des eaux usées efficace et pérenne.



Accessibilité de la mairie

Dans le cadre de la mise en place de l'Agenda d'accessibilité Programmée (Ad'ap) établi par le cabinet d'étude Soléus, approuvé par le conseil municipal du 23/02/2016 et validé par l'arrêté préfectoral du 25 avril 2016, l'accès à la mairie nécessite la création d'une rampe d'accès.

La création de cette rampe imposante va profondément modifier l'accès à la mairie. Il est alors apparu nécessaire de réfléchir à son intégration dans l'espace proche de la mairie. Le CAUE du Loiret (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) a été sollicité pour aider les élus à envisager une réflexion à long terme sur l'aménagement des abords et ainsi éviter des travaux au coup par coup parfois non compatibles et surtout trop onéreux.

Cambium 17, paysagiste et urbaniste de Montargis a été retenu pour établir un avant-projet d'aménagement des abords de la mairie et de la salle communale.

L'avant-projet devra prendre en compte prioritairement la mise en place de la rampe avec son incidence sur le mur et la grille. La commune ne s'interdit aucunes hypothèses qui vont du maintien du mur en l'état jusqu'à sa suppression complète en passant par tous intermédiaires possibles et imaginables.

Ensuite, différentes options complémentaires à moyen et long terme proposeront des solutions d'aménagement du devant de la salle communale, mais également l'entrée du Bourg avec la circulation, ainsi que les cheminements pour tous de la mairie à la grand-place.



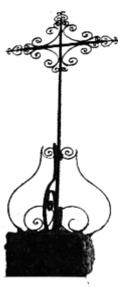
Rénovation des croix de chemins

L'agenda 21 de la commune, envisageait une action "sauvegarde du petit patrimoine" portant notamment sur les croix. La remise en état de la Croix St Roch et de celle sortie du Bourg direction Intvilliers devenaient urgentes.

Au cours de cette année, les 3 croix situées sur le domaine public de la commune (St Roch, Pièce aux Moines et cimetière) seront remises en état. Elles seront retirées, réparées, sablées et peintes. Une 4^{ème} croix, dite croix Pruneau, tombée à terre et préservée par la famille Henry a été restituée par celle-ci à la commune. Elle subira le même traitement que les trois autres et sera réinstallée sur un emplacement qui reste à déterminer.



Croix St-Roch



Croix des Moines



Croix du Cimetière



Croix déposées en attente de restauration



Info Givraines : Bulletin municipal

Rédacteur/Éditeur : BRENDEL Marc.
Comité de rédaction : BOUTTET Joëlle, DELAFOY Jacky, GUERINET Patrick, GIGAULT Claire, PÉQUIN Stéphane.
Directeur de rédaction : GUERINET Patrick (Maire).
Impression : Par les soins de la commune.